

Objet : réponse à la plainte déposée par les concurrents N° 1, 2, 4, 8, 12, 15 et 17 le vendredi 18 août à 9h42

J'ai bien reçu la plainte des concurrents N° 1, 2, 4, 8, 12, 15 et 17 concernant l'annulation du vol N°8 du vendredi 18 août matin contenant les épreuves 18, 19, 20 et 21.

Concernant ce vol, j'ai consulté les prévisions météo établies ce jour.

Des risques de brouillard localisés pouvaient être présents au lever du soleil. Afin de lever le risque, un briefing complémentaire a été organisé sur la zone d'envol à 6h40 afin de ne lancer le vol qu'après avoir levé ce doute et vérifié que l'ensemble des terrains des sites étaient visibles.

Les informations météorologiques actualisées à 6h40 m'ont permis de lancer le vol, puisque qu'aucune formation de brumes n'a été constatée.

Au cours du vol des conditions météorologiques changeantes, notamment en termes de nébulosité, ont été remarquées par le DV mais avec une visibilité qui semblait suffisante depuis le sol sur l'ensemble des cibles.

Par ailleurs, sur les feuilles de rapport de vol, une seule remarque évoquant du brouillard sur une épreuve a été mentionnée par un concurrent.

Aussi, afin de mieux comprendre les termes de la plainte, j'ai reçu, avec mes commissaires, les plaignants pour recueillir les descriptions de vol de chacun notamment sur les situations d'insécurité ressenties au cours du vol.

Après un échange sur les perceptions différentes des deux parties, je prends la décision d'annuler le vol N°8 et la totalité de ses épreuves.

Dans l'esprit des résultats de la publication de la réponse à la réclamation du concurrent numéro 3 publiée le 16/08/2023 à 22h00, je précise que je souhaite fortement que des réflexions soient engagées afin de :

- définir de nouveaux usages ou règles qui permettront à la direction des vols ainsi qu'aux pilotes de pouvoir échanger plus facilement (et éventuellement en direct) sur certaines situations,
- de définir des normes qui permettront de mieux contrôler (et éventuellement sanctionner) certains comportements par rapport notamment à la gestion des règles de l'air,
- de proposer des solutions innovantes qui permettront d'avancer sur ce sujet de la sécurité qui nous concerne tous et qui est essentiel à la pratique de notre activité, notamment dans le cadre de la pratique de la compétition

Le directeur des vols
Vincent Gounon



18/08/2023

13H00